

# Fiche de poste

## A pourvoir immédiatement

### Enseignant de projet

**Intitulé du poste :** Enseignant de projet

**Contrat de projet d'une durée de deux ans :** Accompagnement du suivi des apprentis pour l'obtention du diplôme d'État en architecture valant grade de master

**Charges horaires d'enseignement :** 140 heures équivalent TD

**Rémunération :** 20486 euros brut pour un temps plein de 320 heures, soit, pour un contrat de 140 heures, 8962 euros.

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

La politique d'embauche de l'ENSA Paris-Est vise à améliorer la représentation des femmes au sein de ses effectifs conformément aux objectifs du plan d'égalité professionnelle hommes/femmes de l'établissement.

#### Calendrier

**Dépôt des candidatures** avec le 25 septembre 2022 minuit sur le lien suivant : <https://transfert.paris-est.archi.fr/s/ak7JnS7TXYBCcPj>

comprenant en un seul fichier pdf ( portfolio, CV, note pédagogique) et nommé par votre prénom et nom.

**Jury :** à partir du 3 octobre 2022

#### Contacts :

Pour les questions d'ordre RH : Mme Nadine Decuyper

[Nadine.decuyper@paris-est.archi.fr](mailto:Nadine.decuyper@paris-est.archi.fr)

Pour les questions d'ordre pédagogique : Madame Inbal Haddad

[Inbal.bismuthhaddad@paris-est.archi.fr](mailto:Inbal.bismuthhaddad@paris-est.archi.fr)

#### Missions et activités principales :

L'enseignant(e) participera à l'atelier de projet S10 (PFE) de la filière de master « éléments, structure & architecture » en étroite relation avec les enseignants responsables. Il.elle s'inscrira dans la ligne définie par la filière.

Plus que jamais, les immenses bouleversements liés à l'évolution du climat nécessitent de refonder nos modes d'existence et de pensée. La finitude du monde et l'apocalypse annoncée sont un appel à être rationnels ; et comme le suggère Bruno Latour « à enfin prendre au sérieux le présent »<sup>1</sup>.

Cette prise de conscience s'applique évidemment à la construction, secteur industriel parmi les plus émetteurs de carbone, énergivore plus que de raison, et générateur sans fin de déchets. L'urgence présente a pour vertu de remettre au centre du jeu les questions constructives (systèmes, filières, ressources, assemblages, composants, ...) dont les architectes doivent se saisir pour devenir des moteurs du changement. Notre rôle privilégié de « généralistes » au sens de Buckminster Fuller – au-delà de tout cloisonnement disciplinaire – nous en donne l'exigeante capacité.

Notre filière se fonde sur l'hypothèse que l'architecture se construit. Cette position fondamentale se matérialise selon nous par son indispensable ancrage dans les

---

<sup>1</sup> Latour B., 2017, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte

réalités du monde – phénomènes et complexité inhérente – et le plaisir du faire – condition originelle et fabrication.

Cette complexité se manifeste à travers un système d'éléments permanents à considérer, qu'ils soient physiques, climatiques, économiques, technologiques ou politiques. Ces éléments déterminent une multitude de contraintes à prendre en compte et nous invitent à considérer avec objectivité l'environnement présent dans lequel nous sommes amenés à intervenir.

Nous proposons d'explorer les liens étroits qu'entretiennent les éléments de la nature et ceux de l'architecture, dans une relation d'étrange cohabitation, et dont l'histoire de la construction atteste des frictions, des contradictions, mais aussi des complicités possibles. Nous ambitionnons ainsi l'émergence d'une pensée constructive partagée, économe et rationnelle, consciente et engagée.

### **Charges horaires d'enseignement**

140h équivalent TD.

### **Expériences et compétences souhaitées**

Expérience dans la pédagogie du projet, expérience significative et de qualité dans la pratique du projet architectural, capacité de conceptualisation de sa propre pratique, intérêt pour les questions de représentation du projet.

### **Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Architecte DE

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ». Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants :

Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

Après le tronc commun d'enseignement de 1er cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet :

« Architecture & Expérience », dirigée par Éric Lapierre ;

« Éléments, structure & architecture », dirigée par Léonard Lassagne et Jean-Marc Weill (pour la formation structure et architecture, en collaboration avec l'ENPC) ;

« Fragments », dirigée par Ido Avissar ;  
« Transformation », dirigée par Paul Landauer.

Un des atouts de l'école est son appartenance, depuis le 1er janvier 2020 en qualité d'établissement composante, à la nouvelle Université Gustave Eiffel à vocation internationale et d'un genre nouveau. Pluridisciplinaire et nationale car elle bénéficie d'implantations régionales (Aix-Marseille, Nantes, Lille, Lyon, Paris), cette université est en effet le premier établissement rassemblant un organisme de recherche, une université, une école d'architecture et trois écoles d'ingénieurs.

Les liens ainsi tissés avec les différentes composantes de l'université mais également avec les autres établissements d'enseignement supérieur du campus de la Cité Descartes (École des Ponts ParisTech, École d'urbanisme de Paris) ou avec le réseau des ENSA, permettent d'élargir et de confronter les champs de connaissance tant en matière d'enseignement que de recherche, engageant l'école dans une dynamique scientifique et intellectuelle stimulante.

### **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement**

L'école dispose d'une unité de recherche, l'« Observatoire de la condition suburbaine », rattachée à l'UMR AUSser, dont le champ scientifique s'étend de l'évolution des formes urbaines récentes à l'analyse environnementale et au jeu des acteurs décisionnels.

L'école a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du second cycle ;
2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les 4 filières de master et les formations post-diplôme ;
3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.

